

# Après le 1<sup>er</sup> mai : où va le mouvement syndical ?

vendredi 10 mai 2013, par [BILLARD Cathy](#) (Date de rédaction antérieure : 8 mai 2013).

Les résultats des manifestations en France, sans doute plombés par les vacances scolaires, sont malgré tout l'expression des rapports du monde du travail aux organisations syndicales : 160 000 manifestantEs selon la CGT, Solidaires et la FSU qui appelaient ensemble et 300 personnes pour le rassemblement national CFDT-CFTC-UNSA à Reims. FO organisant dans son isolement habituel un rassemblement au Mur des Fédérés.

## Divisions et stratégie des directions syndicales

« *Les salariés ne comprendraient pas que nous défilions bras dessus, bras dessous* », car la CGT « *tire à boulets rouges sur l'accord du 11 janvier sur la « sécurisation » de l'emploi* », déclarait Laurent Berger, nouveau secrétaire général de la CFDT. La signature avec le Medef dégrade un peu plus le rapport de forces entre le monde du travail et le patronat mais cet ANI est l'aboutissement de la politique de « dialogue social » dans laquelle toutes les directions syndicales étaient engagées depuis 10 ans.

Si la CGT a tapé dur contre la CFDT, c'était avant tout pour faire oublier qu'elle n'a rien fait pour tenter de construire une véritable opposition, à l'ANI d'abord, à la loi ensuite. Ces oppositions verbales n'ont pas aidé au rapprochement avec les structures syndicales de la CFDT qui s'opposaient à l'ANI (à Sanofi par exemple), ni à surmonter des tensions locales qui ont été des freins pour lutter contre des menaces de fermeture (à ArcelorMittal).

Pour s'opposer à l'ANI, il n'y a plus d'échéances, hormis un rassemblement de pure forme le 14 mai, jour du vote définitif de la loi. Sur la loi d'amnistie, on ne peut pas dire que les directions syndicales avaient beaucoup fait pour la défendre. Pourtant, une véritable loi d'amnistie qui libérerait celles et ceux qui tentent de résister aux violences patronales serait bien un minimum.

Cette politique des directions syndicales a été un des éléments qui a renforcé la démoralisation et le sentiment d'impuissance du monde du travail, de doute sur ses capacités à résister aux attaques.

## Quelles perspectives ?

La CFDT a appelé à « *travailler ensemble pour lutter contre le chômage et préparer la future conférence sociale* » (20 et 21 juin) et la CGT a affirmé que « *l'unité syndicale est déterminante* ». D'après le journal *les Échos* du 2 mai, « *Le Paon et Berger ont prévu de se voir prochainement et leurs confédérations travaillent déjà en très bonne entente dans les négociations en cours sur la qualité de vie au travail.* » Une autre manière de remettre cent balles dans la machine à perdre.

## Une unité nécessaire mais pour quoi faire ?

Alors que la loi dite de sécurisation commence à s'appliquer, il y aurait urgence à ce que les organisations syndicales envisagent les mobilisations pour la combattre. Comment s'opposer aux nouvelles privatisations annoncées par Ayrault, et défendre la perspective de réquisition des entreprises qui veulent fermer et licencier ?

*« Il faut sans attendre activer les leviers indispensables à la croissance en relançant les investissements des entreprises et des collectivités publiques et la consommation des ménages par l'amélioration du pouvoir d'achat des salaires et pensions et l'emploi... »* déclare la CGT après le 1<sup>er</sup> Mai. Comment ? *« En France, en Europe et dans le monde, il est urgent de faire entendre encore plus fort la voix des salariés, nous unir, nous rassembler pour « changer de cap contre les politiques d'austérité », comme l'a décidé la Confédération européenne des syndicats en appelant à une semaine d'action dans tous les pays du 7 au 14 juin 2013 ».*

Pour construire une mobilisation européenne, il y a besoin de clarifications. D'abord, discuter dans les structures syndicales comment on s'y prend pour atteindre ces objectifs ? Il ne s'agit pas là d'un « changement de cap », mais d'une rupture radicale avec toutes les règles de l'économie de marché. Pour embaucher dans les services publics, il faudra commencer par refuser l'austérité budgétaire en annulant la dette. Pour interdire les licenciements il faudra contester le droit de propriété qui fonde le pouvoir des patrons et des actionnaires à fermer leur entreprise, délocaliser, décider de ce qui y est produit. Pour augmenter les salaires et les retraites, il faudra que l'ensemble des patrons aient tellement peur de tout perdre qu'ils soient obligés de prendre sur leurs profits. En d'autres termes refonder un syndicalisme lutte de classe en rupture avec le « syndicalisme dialogue social », sans préjuger de celles et ceux qui seront dans ces nouveaux combats.

**Cathy Billard**

---

**P.-S.**

\* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 194 (08/05/13).